

Communiqué de presse

Le 17 septembre, Caen

La Caisse d'Épargne Normandie et l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC) renouvellent leur partenariat

Le 17 septembre 2021, la Caisse d'Épargne Normandie et l'Union Amicale des Maires du Calvados renouvellent leur partenariat pour la 3^{ème} fois. Philippe Viland, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie, et Olivier Paz, président de l'UAMC, ont signé une convention de partenariat formalisant et renforçant ainsi les liens tissés au fil des années.

Partenaire historique des collectivités (une commune sur deux cliente et 95 % des EPCI* clients), la Caisse d'Épargne Normandie a construit des relations de proximité fortes et durables avec les structures du secteur public. L'objectif aujourd'hui est de pérenniser l'accompagnement « utile » des communes que fédère l'UAMC. C'est pourquoi les deux structures ont souhaité renouveler leur partenariat.

Déjà systématiquement présente aux assemblées générales de l'UAMC, la Caisse d'Épargne Normandie, en tant que banque régionale au service du développement de son territoire, animera très prochainement des ateliers thématiques afin de « faciliter la banque » auprès des communes adhérentes.

Un webinar leur a été proposé en mai dernier sur le thème « optimisez vos recettes d'investissement ». Olivier PAZ, Président de l'UAMC se félicite du développement de ce partenariat qui perdure déjà depuis une douzaine d'années avec la Caisse d'Épargne Normandie et qui permet d'apporter des conseils et solutions toujours plus utiles aux élus adhérents de l'UAMC. Les ateliers thématiques sont l'occasion de délivrer une information toujours plus pertinente qui les aide dans la bonne conduite de leur mandat.

Un accompagnement terrain sur mesure

« La mise en place de cette convention a permis, et nous permet encore, de toujours mieux accompagner les représentants des communes en leur apportant tout le conseil et l'expertise nécessaires sur des problématiques de financement de projets et sur les différentes réponses qui s'offrent à eux. Dans ce même esprit, nous les invitons à participer aux événements que nous organisons (conférences, rencontres thématiques, etc.) et qui peuvent intéresser leurs secteurs géographiques et domaines d'intervention. » précise Philippe Viland, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie.

Pour illustrer concrètement cette collaboration : le succès de l'outil Numairic, première solution digitale de crédit pour les collectivités locales.

Numairic pour faciliter le quotidien des petites communes

Numairic n'est pas seulement un outil de simulation. Il délivre une véritable proposition bancaire, qui vaut engagement de la part de la banque si la collectivité retient l'offre de crédit.

Numairic permet ainsi aux collectivités d'obtenir un contrat de crédit. En Normandie, les communes en dessous de 5 000 habitants pourront l'utiliser pour le financement de projets variés : acquisition de véhicules, de petites infrastructures, rénovation ou construction de bâtiments publics....

« Cet outil témoigne de notre volonté de faciliter le quotidien des élus en simplifiant certaines démarches pour financer leur projet notamment pour les petites communes et en accélérant les prises de décisions. Et Numairic leur est accessible en permanence » commente Philippe Viland, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie.

A propos de Numairic

Numairic est une solution digitale inédite dédiée aux communes. Elle permet aux collectivités d'effectuer leur demande de financement 24h/24 et 7j/7 directement en ligne et d'obtenir immédiatement la proposition de crédit de la Caisse d'Épargne.

Les élu(e)s accèdent à Numairic depuis le site <https://www.caisse-epargne.fr/souscrire/pre-collectivites/#/home/>

Dans un espace personnel et sécurisé, ils peuvent ainsi :

- › disposer d'un outil de simulation puissant afin d'ajuster le montant et la durée du financement souhaité,
- › effectuer leur demande de financement,
- › obtenir instantanément une proposition de crédit, puis leur contrat,
- › contacter, s'ils le souhaitent, un conseiller.

Cette nouvelle solution simplifie l'accès au financement des communes, notamment celles de moins de 5 000 habitants qui représentent aujourd'hui plus de 95 % de l'ensemble des collectivités. Elles portent une part importante de l'investissement public : 8,6 milliards d'euros en 2017, soit 39,5 % du total des dépenses d'équipement des communes.

Numairic a été développé en co-construction avec des élu(e)s par les experts du marché collectivités locales de la Caisse d'Épargne, en collaboration avec les équipes digitales du Groupe BPCE.

A propos de l'Union Amicale des Maires du Calvados (UAMC)

Créée le 25 janvier 1953, l'association des Maires du Calvados (UAMC), régie par la Loi de 1901, est l'une des 101 associations départementales regroupées au sein de l'Association des Maires de France (AMF). À l'image de l'AMF, l'Union Amicale des Maires du Calvados est une association pluraliste, ouverte à tous les maires et présidents de communauté qui souhaitent y adhérer. À ce jour elle rassemble 517 communes (soit plus de 98% des 528 communes, regroupant plus de 98% de la population du Calvados) et 14 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération et 1 communauté urbaine.

L'UAMC est l'interlocuteur privilégié des maires et présidents de communauté du Calvados et leurs collaborateurs. Elle joue un rôle essentiel de conseil auprès de ces derniers dans l'exercice de leurs responsabilités notamment par la mise à disposition de son service juridique. Elle assure une mission d'information auprès de ses adhérents par ses publications, la communication des dernières actualités juridiques, la possibilité de participer à des réunions d'information sur des thèmes intéressants tout particulièrement les élus communaux et intercommunaux et lors de l'Assemblée générale annuelle.

Elle organise la représentation des communes et de leurs groupements dans plus de 100 commissions administratives. Elle est aussi représentée dans les commissions et groupes de travail de l'AMF.

Elle assure un relais permanent des préoccupations des élus auprès des pouvoirs publics et de l'Association des Maires de France dans un esprit de dialogue constructif et vigilant. Dans ce cadre, l'UAMC a créé, deux fois par an, une « conférence des parlementaires du Calvados », dont l'objectif est de pouvoir échanger, avec l'ensemble des Députés et Sénateurs du Calvados, sur les projets de lois, en cours ou à venir, qui intéressent particulièrement les élus locaux.

C'est ainsi que l'Union Amicale des Maires du Calvados remplit au mieux sa mission d'accompagnement des élus tout au long de leur mandat et les aide à faire face aux défis présents et futurs.

A propos de la Caisse d'Épargne Normandie

La Caisse d'Épargne Normandie compte plus de 200 agences et centres d'affaires, 1790 collaborateurs, 1 million de clients dont 210 000 sociétaires. Seule banque couvrant exclusivement l'intégralité du territoire normand, présente dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime, elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, startups, acteurs de l'économie sociale,

Immobilier, Logement social, personnes protégées, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, immobilier, assurances... Acteur majeur au service du développement économique de son territoire, la Caisse d'Epargne Normandie gère un encours total de 35 milliards d'euros.

Forte de son statut coopératif, elle est une banque normande de plein exercice : les fonds qu'elle collecte localement sont réinvestis dans la région pour financer les grands projets et les entreprises qui font la Normandie.

Au travers de son activité d'Equity, elle accompagne ces entreprises en entrant dans leur capital pour répondre à leurs différents besoins de développement (croissance organique ou externe, transmission...). Très implantée dans l'écosystème numérique normand, elle est notamment partenaire de NWX à Rouen. Entreprise à vocation philanthropique, la Caisse d'Epargne Normandie est une banque engagée sur son territoire dans l'éducation financière via l'association Finances et Pédagogie et dans le mécénat solidaire au travers notamment du Fonds Caisse d'Epargne Normandie pour l'initiative solidaire. Plus de 600 projets ont été ainsi soutenus sur 10 ans avec plus de 7 millions d'euros de dons à des associations normandes. Elle est aussi historiquement engagée dans le microcrédit personnel et a créé un dispositif d'accompagnement dédié : Parcours Confiance Normandie (plus d'un microcrédit sur trois en Normandie est réalisé par la Caisse d'Epargne Normandie). Elle est ainsi le 1er mécène normand de l'économie sociale et solidaire et la 1ère banque française à être labellisée B-Corp.

Contacts presse :

Stéphanie BLAISE : 02 35 59 43 71 – 06 71 38 85 13 - stephanie.blaise@cen.caisse-epargne.fr

Christine GRESSER : 02 35 59 48 45 – 07 63 26 52 60 - christine.gresser@cen.caisse-epargne.fr

Perle GIBELLIN : 02 31 15 55 10 - secretariat.communication@uamc.fr



www.caisse-epargne.fr/normandie